



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 14 février 2024
Grefe_0134_Préavis édités_EG

Préavis n°6/2024

Demande de crédit pour le remplacement de l'évaporateur défectueux sur la pompe à chaleur de la piscine et révision des deux filtres à sable

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour objet l'octroi d'un financement pour le remplacement de l'évaporateur défectueux sur la pompe à chaleur de la piscine à la suite du gel de l'installation et la révision des deux filtres à sable.

HISTORIQUE

En 2010, les filtres à sable de la piscine communale du Berceau étaient entièrement révisés.

En 2013, la municipalité soumettait au conseil communal un préavis de demande de crédit pour le remplacement de la pompe à chaleur et pour la correction du pompage dans la Sarine.

Demande de crédit pour le remplacement de l'évaporateur défectueux sur la pompe à chaleur de la piscine et révision des deux filtres à sable

SITUATION ACTUELLE

Ensuite de problèmes techniques, l'installation de la partie évaporative de la pompe à chaleur a subi des dégâts irréversibles causés par des fuites qui ont gelé les tuyaux. De ce fait, la pompe ne fonctionne aujourd'hui plus qu'à 50% de sa capacité.

Plusieurs contrôles effectués par la société Johnson Controls ont permis de déterminer que les tubes contenant le gaz réfrigérant étaient troués, ce qui affecte le bon fonctionnement de la pompe à chaleur.

Les filtres à sable doivent être vidés de leur sable et gravier de quartz. L'état des deux cuves sera analysé, puis celles-ci seront à nouveau remplies de sable et de gravier de quartz.

En moyenne, les filtres doivent être remplacés tous les 10 ans.

Le dernier changement a été fait il y a 14 ans, il est donc important de procéder à cette mutation avant que la qualité de l'eau ne se dégrade, ce qui pourrait causer une fermeture prématurée de la piscine en pleine saison.

COÛT DES TRAVAUX

La Commune est dotée d'une assurance machine qui couvre certains types d'interventions sur la pompe à chaleur.

Après analyse, l'assurance a accepté d'entrer en matière pour un financement à hauteur de 50 %, soit environ CHF 24'000.00 HT (le montant définitif sera fixé en fonction de la facture finale).

Démontage de l'évaporateur défectueux,	
Fourniture et pose du nouvel évaporateur	CHF 48'000.00
Pompage et évacuation du sable	CHF 8'500.00
Révision des deux filtres + fourniture du sable et gravier de quartz	CHF 90'500.00
Divers et imprévus	<u>CHF 3'000.00</u>

Total TTC **CHF 150'000.00**

En conclusion, la municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal n°6/2024 du 14 février 2024 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Demande de crédit pour le remplacement de l'évaporateur défectueux sur la pompe à chaleur de la piscine et révision des deux filtres à sable

prend acte

- **de l'amortissement**
 - du montant de CHF 150'000.00 sur une période de 10 ans, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

décide

- **d'autoriser** la municipalité à procéder au remplacement de l'évaporateur défectueux sur la pompe à chaleur de la piscine et à la révision des 2 filtres à sable
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 150'000.00
- **de financer** ce montant par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 14 février 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Sophie Matthey

Copie :

Bourse communale

Service des travaux, constructions et urbanisme.